

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 JANVIER 2015

Présents : Claude Etienne , Raoul Teyssier, Stéphane Ginevra, Thierry Dufau, Elodie Coudène, Samuel Morin, Guy Vernet ,Annick Malbrain, Valentine Rigaud, Matthieu Coquerel, Martine Duffaud

SECRETAIRE DE SCEANCE Martine Duffaud

Approbation à l'unanimité du compte rendu du conseil du 13 novembre

Eclairage public

Approbation du devis remis par le SDE pour la rénovation de 24 luminaires.

La commande de travaux sera faite pour le 2ème semestre 2015.

AEP

L'entreprise Valette interviendra pour la suite de la mise en place de la canalisation courant janvier .Approbation de la convention passée avec le SEBA , celui-ci finance les travaux de la station de pompage du Fez. La commune contractera un emprunt de 100000€ sur 20ans pour financer les travaux.

Les pins

Le devis des débardeurs de Chanéac est accepté , le chantier débutera en février pour un bon mois.

La vente du bois est en cours afin de tendre à l'équilibre financier de l'opération.

Antennes

La société ITAS propose de poser une antenne à la Védèche proche de celle qui est déjà installée , le principe est adopté par le conseil mais un complément d'information sera demandé à ITAS.

DATES DE COMMISSIONS OUVERTES AU PUBLIC

Les commissions suivantes sont ouvertes à tous les citoyens, elles se réuniront aux dates suivantes, les personnes intéressées sont cordialement invitées à y participer.

Commission Eco-hameau 24 février 18H

Commission infrastructure 27 février 18H

Commission développement économique 3 mars 18H

Commission patrimoine et culture 6 mars 18H

Commission cadre de vie 24 mars 18H

Achat des garages dans le parc

La vente se concrétise l'acte notarié sera signé dans les jours prochains.

Fonctionnement du musée

Le bâtiment du musée appartient à la commune , le fonctionnement (salaire, téléphone, électricité....) est, depuis toujours assuré par l'association ACECO. Celle-ci souhaite se décharger de cette charge qui pourrait être assumée par la Communauté de Communes qui a été contactée par l'ACECO.....affaire à suivre. La commune reconduira la convention passée avec l'ACECO et ne voit aucune objection à la prise en charge du fonctionnement par la CDC.

Divers

Construction par la commune d'une scène dans le parc , discussion sur la conception de celle ci . Enfin, l'appartement situé au dessus du commerce de Pont de Veyrières s'est libéré et a été remis en location.

La séance est levée à 21H.

Prochaine réunion du conseil le 19 février à 18H